



CMAS

CONFÉDÉRATION MONDIALE
DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

WORLD UNDERWATER FEDERATION

**COUPE D'EUROPE CMAS
DE NAGE AVEC PALMES
CATÉGORIES C & D
PISCINE**

Version 2016/01

En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017

(CA194 - 01/10/2016)

Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes Catégories C & D Piscine

Version 2016/01

Sommaire

1. Principes généraux	3
2. Organisation	3
3. Classement des rencontres de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D	3
4. Prix.....	4
5. Inscription aux manches des rencontres de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D.....	4
6. Droits de la CMAS.....	4
7. Résultats.....	4
8. Contestation	4

1. PRINCIPES GENERAUX

- 1.1. Les règlements généraux de la CMAS seront appliqués.
- 1.2. La Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D comprendra toutes les rencontres de Nage avec Palmes en piscine répondant à des invitations internationales qui auront reçu une autorisation de la CMAS. Le calendrier sera proposé par la COMMISSION DE NAGE AVEC PALMES DE LA CMAS (CMAS FC) et sera diffusé par le siège de la CMAS après le vote du CA.
- 1.3. Les rencontres feront l'objet d'une évaluation annuelle par la CMAS FC.
- 1.4. Seuls les clubs peuvent participer à la coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D.
- 1.5. **Les clubs doivent envoyer l'agrément de leur fédération nationale sur le formulaire de demande de la CMAS.**
- 1.6. Les rencontres de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D ne comprendront que les catégories C et D.
- 1.7. Les rencontres de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D comprendront les épreuves suivantes :
 - **Garçons, Filles, Cat C** : 50AP, 100IM, 50FS, 100FS, 200FS, 400FS, 800FS, 50BF, 100BF, 200BF, RELAY 4X100FS, RELAIS 2x2x100BF mixte.
 - **Garçons, Filles, Cat D** : 50FS, 100FS, 200FS, 400FS, 800FS, 50BF, 100BF, 200BF, RELAY 4X100FS, RELAIS 2x2x100BF mixte.
- 1.8. Chaque concurrent peut participer à trois (3) courses individuelles et à une (1) course de relais maximum.
- 1.9. Chaque concurrent ne peut participer que pour un seul club pendant l'année.
- 1.10. Chaque équipe ou club peut inscrire deux nageurs maximums à chaque course individuelle.
- 1.11. Chaque rencontre de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D doit se dérouler dans un même endroit et en quatre sessions, suivant le programme suivant :

Jour 1		Jour 2	
1 ^{re} session	50 M AP B/G "C" CAT. 800 M SF B/G "C" CAT. 800 M SF B/G "D" CAT. Remise des prix	3 ^e session	100 M BF B/G "C" CAT. 100 M BF B/G "D" CAT. 100 M SF B/G "C" CAT. 100 M SF B/G "D" CAT. 400 M SF B/G "C" CAT. 400 M SF B/G "D" CAT. Remise des prix
2 ^e session	50 M BF B/G "C" CAT. 50 M BF B/G "D" CAT. 200 M SF B/G "C" CAT. 200 M SF B/G "D" CAT. 100 M IM B/G "C" CAT. Remise des prix	4 ^e session	50 M SF B/G "C" CAT. 50 M SF B/G "D" CAT. 200 M BF B/G "C" CAT. 200 M BF B/G "D" CAT. 4 X 100 M RELAIS B/G "C" 4 X 100 M RELAIS B/G "D" Remise des prix et cérémonie de clôture

- 1.12. Les organisateurs ne peuvent pas organiser d'autre compétition en dehors de celles qui sont mentionnées ci-dessus.

2. ORGANISATION

- 2.1. L'organisateur d'une course doit avoir reçu l'agrément de sa fédération nationale, qui envoie la candidature suivant les règlements de la CMAS (avant le 30 juin de l'année précédente).
- 2.2. Chaque organisateur devra diffuser le règlement particulier avec toutes les informations nécessaires (prix de l'hébergement, etc.) au plus tard dix (10) semaines avant l'événement à toutes les fédérations nationales associées à la CMAS ainsi qu'au siège de la CMAS. Chaque fédération nationale est chargée d'envoyer les informations à ses clubs.
- 2.3. Pour chaque rencontre, la CMAS peut envoyer un Délégué technique de la CMAS. Dans ce cas, le délégué sera à la charge de l'organisateur.

3. CLASSEMENT DES RENCONTRES DE LA COUPE D'EUROPE CMAS DE NAGE AVEC PALMES POUR CATEGORIES C & D

- 3.1. Il y aura un classement pour les individuels, pour les clubs et pour les pays.
- 3.2. **Individuels** : Il y aura, pour chaque distance, quatre classements individuels différents pour les Garçons Cat C, Garçons Cat D, Filles Cat C, Filles Cat D.

- 3.3. **Clubs** : Le classement général sera constitué par le total des scores individuels (Garçons Cat C, Garçons Cat D, Filles Cat C, Filles Cat D).
- 3.4. **Classement par pays** : Les deux meilleurs résultats d'un pays pour chaque distance dans chaque catégorie (Garçons Cat C, Garçons Cat D, Filles Cat C, Filles Cat D) compteront pour le classement par équipe nationale.
- 3.5. Pour chaque course des rencontres de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D, le classement se fera selon le tableau suivant CMAS de scores individuels en piscine :

Place	Score	Place	Score	Place	Score	Place	Score
1 ^{re}	50	7 ^e	30	13 ^e	16	19 ^e	6
2 ^e	46	8 ^e	27	14 ^e	14	20 ^e	5
3 ^e	42	9 ^e	24	15 ^e	12	21 ^e	4
4 ^e	39	10 ^e	22	16 ^e	10	22 ^e	3
5 ^e	36	11 ^e	20	17 ^e	8	23 ^e	2
6 ^e	33	12 ^e	18	18 ^e	7	24 ^e	1

Tous les autres nageurs finissant la course recevront 1 point pour leur participation réussie.

4. PRIX

- 4.1. Pour chaque rencontre de la Coupe d'Europe CMAS de Nage avec Palmes pour Catégories C & D, les prix sont à la charge de l'organisateur :
- 4.2. Médailles d'or, d'argent et de bronze pour chaque distance (Garçons Cat C, Garçons Cat D, Filles Cat C et Filles Cat D).
- 4.3. L'organisateur est libre d'attribuer des prix en argent.
- 4.4. Tous les clubs qui participent recevront un prix.

5. INSCRIPTION AUX MANCHES DES RENCONTRES DE LA COUPE D'EUROPE CMAS DE NAGE AVEC PALMES POUR CATEGORIES C & D

- 5.1. Un formulaire d'inscription préliminaire doit être envoyé à l'organisateur et **au siège de la CMAS** au plus tard 6 semaines avant l'événement.
- 5.2. Une fois ce délai écoulé, des pénalités seront appliquées par le comité organisateur.
- 5.3. Le formulaire d'inscription final doit être envoyé à l'organisateur et **au siège de la CMAS** au plus tard 7 jours avant la rencontre.
- 5.4. Les retraits doivent être annoncés au plus tard 5 jours avant la compétition.
- 5.5. Une amende de 50,00 euros devra être payée à l'organisateur pour tout nageur annonçant son retrait après ce délai.

6. DROITS DE LA CMAS

- 6.1. Les compétitions sont organisées sous le contrôle exclusif de la CMAS et tous les droits appartiennent et appartiendront à la CMAS.

7. RESULTATS

- 7.1. L'organisateur doit :
- Fournir une copie des résultats à tous les clubs.
 - Envoyer une copie des résultats au siège de la CMAS.

8. CONTESTATION

- 8.1. Les règlements de la CMAS seront appliqués.